Prix solaire suisse 2001

Autor(en): **Colomb, Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design**

Band (Jahr): **14 (2001)**

Heft [2]: **Die beste Schweizer Solararchitektur = La meilleure architecture solaire suisse**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-121558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

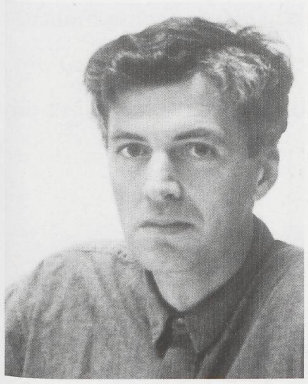

de Prof. Marc H. Collomb, Président du
Prix Solaire Suisse, Lausanne

Marc Collomb, architecte, professeur à l'Académie d'architecture
de Mendrisio, Université de la Suisse italienne

PRIX SOLAIRE SUISSE 2001

Le Prix Solaire 2001, sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie et en collaboration avec les associations professionnelles le soutenant, a été décerné par le jury réuni à Berne le 6 juillet 2001.
Cette année, il revient aux différentes catégories, collectivités publiques, concepteurs, architectes et ingénieurs, propriétaires d'installations, institutions et personnalités qui se sont distinguées par leur engagement en faveur de l'énergie solaire avec des installations esthétiquement bien intégrées, utilisant le bois et la biomasse, avec ou sans production de chaleur à distance. La catégorie entreprises n'était pas en lice cette année, mais elle le sera en 2002.
74 projets originaux ont été admis, lesquels, répartis dans les différentes catégories, représentaient 131 dossiers. Comme toujours, la catégorie propriétaires est la mieux représentée avec 38 dossiers.
La commission de présélection a choisi 16 projets qui ont été soumis au jury. Ceux-ci ont été soigneusement analysés, selon les critères de conformité au règlement et leur aspect novateur d'une part et, d'autre part, exemplaire du point de vue de leur bilan énergétique. Le jury a donc récompensé 6 projets, 2 institutions et 2 personnalités par des prix et il a décerné 4 hommages.
Les personnalités et les institutions, si elles ne font pas l'objet de candidatures directes mais sont des propositions de la commission, constituent une catégorie dont le rôle est important. Elles assurent le relais indispensable auprès des instances publiques, politiques et administratives, sans lequel tout projet pionnier et novateur ne pourrait être reconnu. Elles encouragent ainsi les efforts consentis par les initiatives individuelles et privées pour leurs investissements à long terme en vue d'une plus grande indépendance énergétique. A ce titre, le laboratoire d'énergie solaire de l'HES du Tessin, implanté à Trévano, est primé pour les travaux de tests systématiques qu'il a réalisé depuis plusieurs années.
Depuis sa création en 1991, les projets présentés au Prix Solaire ont atteint des rendements toujours plus élevés et, parallèlement, au progrès des capteurs eux-mêmes, les besoins en chauffage des constructions diminuent sans cesse. Bientôt, grâce à une isolation thermique optimum, les constructions pourront se passer complètement de chauffage statique. L'apport des usagers, des charges internes et externes, seront suffisants à assurer le confort thermique. Alors quel avenir pour le Prix Solaire?
Toute activité humaine nécessitera de l'énergie pour les robots, les ordinateurs et la domotique et, par conséquent, pour absorber ce surplus d'énergie «perdue» en chaleur, il faudra encore de l'énergie. C'est donc moins pour son habitat que pour son travail et ses loisirs que l'homme sera dépendant énergétiquement. La réflexion sur l'adaptation aux nouveaux besoins que l'énergie solaire devra couvrir peut s'engager dès maintenant. Il nous faut simplement modifier nos points de vue et faire évoluer nos critères de jugement. Voilà le défi qui nous attend ces prochaines années.
Au nom du groupe de travail Solar 91, je voudrais remercier tous les participants et les participantes, les membres des commissions et du jury ainsi que, plus particulièrement pour le travail de préparation du Prix Solaire, Beat Gerber, de même que Gallus Cadonau et son équipe.

Lausanne, Bâle, le 21.9.2001